

Bureau communautaire

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Dominique GOEPFER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 1^{er} février 2023

Délibérations

Délibération n° 1 : Habitat - attribution des aides – janvier et février 2023

Délibération n° 2 : Facture d'eau - dégrèvement

Délibération n° 3 : Aide à l'acquisition de vélos – attribution de subventions

Délibération n° 4 : Centre Ariane – Transfert de la convention d'occupation de l'ADTL

Délibération n° 5 : Approbation d'une convention d'occupation précaire avec l'association OCEAN

Délibération n° 6 : Centre Ariane – Avenant à la convention d'occupation de l'association CLCV

Délibération n° 7 : Centre Ariane – Avenant à un bail commercial

Délibération n° 8 : Sécurisation en eau potable - Consultation de maîtrise d'œuvre

Délibération n° 9 : Programmation culturelle – demande de subvention

Délibération n° 10 : Liaisons cyclables - Etudes de maîtrise d'œuvre pour la création d'une piste cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et Brabois Forestière